Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20261105-D_02_10_2026-DE

DÉLIBÉRATİON n°2 du CONSEİL MUNİCİPAL du 22 octobre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10
Représentés : 4
Votants : 14
Date de la convocation : 15 octobre 2026 | **Date d'affichage** : 15 octobre 2026
Date de l'affichage du PV : 3 novembre 2026

Le jeudi vingt-deux octobre deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DROUGES, régulièrement convoqué le 15 octobre 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DROUGES.

****

Présents : Patricia MARSOLLİER, Hervé OLİVRY, Marjorie SCHUER-POİRİER, Michel VIEL, Jean-Claude PİPARD, Christophe NOUVEL, Patrick VAN DEN EYNDE, Laurent NOËL, Stéphanie RENAUX et Anaïs LE BONZEC.

Absents excusés : Camille GITEAU, Céline HEİNRY pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Sylvie BIGOT pouvoir à Hervé OLIVRY, Stéphanie MAIGNAN pouvoir à Stéphanie RENAUX et Anthony CADO pouvoir à Michel VIEL.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick VAN DEN EYNDE

****

Madame Le Maire préside la séance.

02-10/2026 – FINANCES – TARIFS MUNICIPAUX 2027

TARIFS SALLE DE LA FONTAINE

Associations communales ou entreprises de la commune y compris la paroisse – Location à la manifestation 2 jours maximum :

Assemblée générale non suivie d'un repas ou cocktail inclus les jumelages et l'ARP		Gratuité
Club du 3ème âge pour ses réunions hebdomadaires :		Gratuité
Salle, cuisine et vaisselle :	(après deux prêts gratuits)	80,00 €
Ordures Ménagères si repas, ainsi que si prêt gratuit :		12,00 €
Ordures Ménagères pour les autres occasions, ainsi que si prêt gratuit :		6,00 €

Associations hors commune y compris les comités d'entreprise – Location à la manifestation 2 jours maximum :

Assemblée générale non suivie d'un repas ou cocktail :	70,00 €
Salle, cuisine et vaisselle :	140,00 €
Ordures Ménagères si repas :	12,00 €
Ordures Ménagères pour les autres occasions :	6,00 €
Remise des clés 24h avant la location possible, au-delà, un supplément de 50 € sera facturé :	*50,00 €*

Location à la section YOGA :	la séance	18,00 €

La séance est majorée de 2 € pour la demande de mise en chauffe de la salle (novembre à avril).

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20261105-D_02_10_2026-DE

Location aux gérants du commerce communal :	
Forfait à chaque location	160,00 €
Ordures Ménagères si repas :	12,00 €
Ordures Ménagères pour les autres occasions :	6,00 €
Location aux sociétés commerciales dont le siège n'est pas à DROUGES :	490,00 €
Ordures Ménagères si repas :	12,00 €
Ordures Ménagères pour les autres occasions :	6,00 €
Locations aux particuliers de la commune :	
Vin d'honneur, y compris pots de l'amitié lors de décès	75,00 €
Salle, cuisine et vaisselle sur une journée :	260,00 €
Salle, cuisine et vaisselle sur deux journées :	345,00 €
Ordures Ménagères si repas :	12,00 €
Ordures Ménagères pour les autres occasions :	6,00 €
Locations aux particuliers hors commune :	
Vin d'honneur, y compris pots de l'amitié lors de décès :	105,00 €
Salle, cuisine et vaisselle sur une journée :	308,00 €
Salle, cuisine et vaisselle sur deux journées :	388,00 €
Ordures Ménagères si repas :	12,00 €
Ordures Ménagères pour les autres occasions :	6,00 €
Location de matériel de la salle polyvalente :	
Podium :	47,00 €
Percolateur :	20,00 €
Mange debout (l'unité)	10,00 €
Remplacement de la vaisselle cassée ou manquante :	
Assiette creuse :	5,40 €
Assiette plate :	5,40 €
Assiette à dessert :	4,90 €
Cuillère à soupe :	1,00 €
Cuillère à café :	1,00 €
Fourchette :	1,00 €
Couteau :	2,00 €
Couteau noir :	2,00 €
Verre à vin :	2,35 €
Verre à eau :	2,90 €
Verre enfant :	3,50 €
Flute à champagne :	4,00 €
Tasse :	2,50 €
Ménagère épices :	5,00 €
Pot à lait :	5,00 €
Carafe en inox :	25,00 €
Carafe en verre :	5,00 €
Carafe en plastique :	5,00 €
Saladier en inox :	10,50 €
Corbeille à pain :	6,00 €
Verseuse à café :	22,00 €
Plateau service :	18,00 €
Plat long en inox :	15,00 €
Casserole :	37,00 €

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20261105-D_02_10_2026-DE

Louche :		7,60 €
Planche à découper petite :		31,00 €
Planche à découper grande :		62,00 €
Saucier :		7,60 €
Grand plat pour four :		55,00 €
Petit plat pour four :		40,00 €
Grand faitout :		135,00 €
Petit faitout avec couvercle :		100,00 €
Grande passoire :		100,00 €
Grande poêle :		70,00 €
Grande louche :		19,00 €
Ecumoire :		15,00 €
Plat gastronomique :		20,00 €
Couvercle plat gastronomique :		13,00 €
Allume gaz		4,20 €
Grille four vapeur :	Remboursement sur présentation facture	
Plaque four vapeur :	Remboursement sur présentation facture	

Caution demandée à la réservation : 500,00 €

-Nettoyage mal fait ou non fait des tables pour : 50,00 €
(à compter de 5 tables sales)
-Non-respect des règles de location indiquées dans le contrat (dépassement d'horaire, appareils laissés en marche, portes non fermées, luminaires laissés allumés, nuisances sonores…, vaisselle cassée non réglée lors de l'inventaire) : 150,00 €
- Locaux abîmés, nettoyage non fait : 250,00 €
- Non restitution de la carte SMICTOM (BAV) : 50,00 €

Mobilier cassé à l'unité :

Table :	400,00 €
Chaise :	100,00 €

LOCATION MATERIEL

Location des anciennes tables et uniquement aux habitants de la commune :	La table	3,00 €
Location des anciennes chaises et uniquement aux habitants de la commune :	La chaise	0,50 €

GITE « La Maison du Meunier »

Location aux randonneurs de Saint Jacques de Compostelle et La Régalante

La nuitée :	17,23 €
(sur présentation obligatoire de la crédenciale à la personne qui accueille et procède à l'encaissement).	
Taxe de séjour par nuit et par personne :	0,77 €

Location aux randonneurs de moins de 18 ans

La nuitée :	10,00 €

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20261105-D_02_10_2026-DE

Autres locataires (stagiaires, location salle de la Fontaine non résident de Drouges…) ou cas particulier avec autorisation du maire	
La nuitée :	19,23 €
Taxe de séjour par nuit et par personne :	0,77 €
Location aux invités des habitants de Drouges (réservation faite par le résidant de Drouges)	
La nuitée :	17,23 €
Taxe de séjour par nuit et par personne :	0,77 €

Privatisation totale du gîte avec accord du maire	
La nuitée pour toute privatisation :	200,00 €

Caution demandée à la réservation du gîte privatisé :	
-Nettoyage mal fait :	50,00 €

CIMETIERE

Fosse en pleine terre ou caveau :	
Première acquisition = 50 ans	680,00 €
15 ans :	270,00 €
30 ans :	400,00 €

Concession cinéraire en colombarium :	
15 ans :	380,00 €
30 ans :	640,00 €

Concession cinéraire en cavurne :	
15 ans :	320,00 €
30 ans :	540,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :
D'approuver les tarifs ci-dessus, et donner tous pouvoirs à Madame le Maire à l'effet de les faire appliquer.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme
Le Maire